

| Savoirs technologiques et artistiques associés | DURÉE |
|--|------------|
| S1- Culture Photographique et arts visuels 6 cours théoriques – Validation par quiz <i>Acquérir une culture générale sur l'art et la photographie pour pouvoir contextualiser une œuvre et l'analyser.</i> | 25 heures |
| S2 – Expression par l'image (Connaissances appliquées à la mise au point d'une proposition photographique) 4 cours théoriques – Validation des photos et du dessin par le tuteur <i>Connaître les éléments de composition d'une image afin de savoir exprimer ses intentions à travers une photographie : cadrages, angles de vue, codes des couleurs, réalisation d'un rough.</i> | 25 heures |
| S3 – Technologie des matériels 12 cours théoriques – Validation par quiz <i>Connaître les différents matériels utilisés pour la prise de vue, le traitement de l'image et la restitution des images. Connaître leurs utilisations spécifiques : appareils photos, capteurs, optiques, sources de lumière, flashes, filtres.</i> | 25 heures |
| S3 bis – Culture numérique (Technologie des matériels informatiques) 7 cours théoriques – validation par quiz et par le tuteur Comprendre les mécanismes de base de l'ordinateur et de la numérisation | 20 heures |
| S4 – Applications informatiques et traitement d'image 30 cours théoriques – Validation par le tuteur et par quiz <i>Connaître les principaux logiciels et les principaux systèmes d'exploitation, la numérisation et l'impression. Savoir archiver et retrouver un fichier. Maîtriser le logiciel de traitement d'image pour produire l'image en fonction du résultat attendu. (Photoshop et Lightroom)</i> | 150 heures |
| S5 – Techniques de prise de vue (base de la photographie, matériels de studio, réalisations photographiques) 35 travaux pratiques – Validation des images par le tuteur et quiz <i>Savoir choisir un objectif, un boîtier de prise de vue, un flash, les lumières en fonction des contraintes techniques envisagées et du résultat attendu. (20 prises de vue et réalisations d'images)</i> | 280 heures |
| S6 – Technologie appliquée 19 cours théoriques – Validation par quiz <i>Acquérir les connaissances principales relatives à l'optique géométrique, à la photométrie et au numérique afin de maîtriser les données techniques de la prise de vue et l'archivage.</i> | 40 heures |
| S8 – Activité commerciale du photographe – (Communication) 3 cours théoriques – Validation par quiz et par le tuteur <i>Maîtriser les modalités de réponse à une commande, connaître les règles du droit à l'image et celles s'appliquant à la cession d'une photographie</i> | 10 heures |

| | |
|--------------|--------------|
| TOTAL | 575 h |
|--------------|--------------|

| | |
|---|------------|
| + Stages en entreprise 10 semaines (6 mois maximum) <i>Mettre en pratique les savoirs et savoir-faire acquis en situation concrète et professionnelle</i> | 350 heures |
|---|------------|

INTITULÉ : Formation PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

FORMACODE : 46278 - 45554

CODE ROME : E 1201 Photographie

N°CPF : 244096 -Formation inscrite au RNCP N°37233

OBJECTIF : Présenter et réussir les unités 21, 22, 31, 32 et 33 de l'examen du BAC PRO Photographie, soit les blocs de compétences BC01, BC02, BC03, BC04. Les apprenants pourront aussi se présenter à l'ensemble des épreuves du BAC PRO Photographie. (Unités 11, 12 et 35)

DIPLÔME : Épreuves professionnelles du Diplôme d'État de l'Éducation Nationale.

EXAMEN : Inscription en qualité de candidat libre en octobre/novembre sur le site du rectorat de son académie. Épreuves en juin.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- **Modules théoriques** sous forme :
 - de cours interactifs,
 - de quiz d'entraînement,
 - de quiz de validation.

- **Modules pratiques** sous forme :
 - de vidéos
 - de fiches techniques,,
 - de travaux pratiques à réaliser. La validation se fait par l'envoi des photos ou documents réalisés au cours des travaux pratiques. Les tuteurs commentent le travail et l'évalue au fur et à mesure.

ACCOMPAGNEMENT HUMAIN :

- Accompagnement par des tuteurs par messages instantanés, courriers électroniques et rendez-vous pédagogiques. Tous les tuteurs sont photographes professionnels et formateurs en école de photographie, experts dans la transmission de leurs savoirs et savoir-faire.

- Nombre de stagiaires sous la responsabilité d'un tuteur : 30 apprenants.

- Délais d'assistance : au maximum 12 heures.

ASSISTANCE TECHNIQUE :

Plateforme pédagogique américaine SABA, accessible 24 heures sur 24 heures, 7 jours sur 7 jours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- 54 devoirs de travaux pratiques notés par le tuteur ;
- 6 évaluations théoriques sous forme de quiz ;

SUPPORTS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS :

- Attestations de connexion mensuelles
- Rapports d'activité mensuels
- 1 certificat de suivi de formation
- Les épreuves des unités 21, 22, 31, 32, 33 de l'examen national du BAC PRO Photographie – Premier niveau de qualification de la filière.



L'ÉCOLE DE LA PHOTOGRAPHIE - EDLP
UNE MARQUE DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE DU SAVOIR-FAIRE FRANCAIS

RAISON SOCIALE : École Internationale du Savoir-faire Français – EISF

ADRESSE : 3 bis, villa Jean-Baptiste Luquet – 75 015 PARIS

TÉLÉPHONE : 07 67 57 78 59

N° SIRET : 811 371 376 00013

CODE APE : 8559A

N°ORGANISME DE FORMATION : 11 75 54255 75

N° DOKELIO – CARIF OREF : OF_(00000)10801

N° KAIROS – PÔLE EMPLOI : 14_OF_0000010801

Référencé dans DATADOCK pour les financements OPCA, CPF, CIF...

E-MAIL : contact@edlp.fr

SITE INTERNET : www.edlp.fr